

## Décision relative à une modification administrative d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

**N° AMM : FR-2017-0037**

*Vu les dispositions du règlement (UE) N°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,*

*Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande de modification administrative portant sur le changement d'adresse du détenteur pour la famille de produits biocides **DOMESTOS ZERO LIMESCALE**,*

*de la société* **UNILEVER FRANCE**

*enregistrée sous le numéro* **BC-YV078788-74**

### Article 1<sup>er</sup>

La modification administrative de l'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides désignée ci-dessus **est accordée** en France dans les conditions précisées en annexe de la présente décision.

### Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée au 30 avril 2024.

A Maisons-Alfort, le 31/08/2022

DocuSigned by:

*Charlotte Grastilleur*

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

## ANNEXE : Résumé des caractéristiques de la famille de produits

*Les modifications apportées par la présente décision sont indiquées en italique.*

### Partie I. - Premier niveau d'information

#### 1. Informations administratives

##### 1.1. Nom commercial de la famille de produits

<b>Nom commercial</b>	DOMESTOS ZERO LIMESCALE
<b>Autre(s) nom(s) commercial(aux)</b>	-

##### 1.2. Type de famille de produits

<b>Types de produit</b>	TP02
-------------------------	------

##### 1.3. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

<b>Nom et adresse du détenteur</b>	<b>Nom</b>	UNILEVER FRANCE
	<b>Adresse</b>	20 RUE DES DEUX GARES - CS 90056 92842 RUEIL-MALMAISON CEDEX
<b>Numéro de demande</b>	BC-YV078788-74	
<b>Type de demande</b>	Changement administratif d'une autorisation nationale (NA-ADC)	
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2017-0037	
<b>Date d'autorisation</b>	12/06/2017	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	30/04/2024	

##### 1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

<b>Nom du fabricant</b>	UNILEVER MAGYARORSZAG KFT
<b>Adresse du fabricant</b>	NYRIBA TANCSICS MILHALY U 2-4 H-4300 NYIRBATOR HONGRIE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	NYRIBA TANCSICS MILHALY U 2-4 H-4300 NYIRBATOR HONGRIE

<b>Nom du fabricant</b>	E&S INDUSTRY S.A.
<b>Adresse du fabricant</b>	KRAKOWSKA STREET 112-116 50-427 WOCLAW POLOGNE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	KRAKOWSKA STREET 112-116 50-427 WOCLAW POLOGNE

### 1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	Acide chlorhydrique
<b>Nom du fabricant</b>	BORSODCHEM ZRT.
<b>Adresse du fabricant</b>	BOLYAI TER 1 H-3700 KAZINCBARCIKA HONGRIE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	BOLYAI TER 1 H-3700 KAZINCBARCIKA HONGRIE

## 2. Composition de la famille de produits et type de formulation

### 2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide chlorhydrique (HCl)	hydrogen chloride	substance active	non applicable	231-595-7	8% m/m	8% m/m
Bis (2-hydroxyethyl) oleyl amine	2-[2-hydroxyethyl-[(E)-octadec-9-enyl]amino]ethanol	émulsifiant	25307-17-9	246-807-3	1,52% m/m	1,55% m/m
Chlorure decétrimonium	Cetyltriméthylammonium chloride	surfactant	112-02-7	203-928-6	0,77% m/m	0,88% m/m
Acide sulphamique	Sulphamic acid	additif	5329-14-6	226-218-8	6% m/m	6% m/m

### 2.2. Type de formulation

AL - Autre liquide – tout type de liquide

## Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 1

### 1. Information administrative sur le Méta RCP 1

#### 1.1. Identification du Méta RCP 1

<b>Identification</b>	DOMESTOS ZERO LIMESCALE
-----------------------	-------------------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 1</b>	
-----------------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

<b>Type de produit (s)</b>	TP02
----------------------------	------

## 2. Composition du Méta RCP 1

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide chlorhydrique (HCl)	hydrogen chloride	substance active	non applicable	231-595-7	8,00% m/m	8,00% m/m
Bis (2-hydroxyethyl) oleyl amine	2-[2-hydroxyethyl-[(E)-octadec-9-enyl]amino]ethanol	émulsifiant	25307-17-9	246-807-3	1,52% m/m	1,55% m/m
Chlorure de cétrimonium	Cetyltrimethylammonium chloride	surfactant	112-02-7	203-928-6	0,77% m/m	0,88% m/m
Acide sulphamique	Sulphamic acid	additif	5329-14-6	226-218-8	6,00% m/m	6,00% m/m

### 2.2. Type de formulation

AL - Autre liquide – tout type de liquide

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 1

### 3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Metal Corr. catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1 Lésion oculaire catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 3
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux. H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 : Provoque des lésions oculaires graves. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux. H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H412 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P234 : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P260 : Ne pas respirer les vapeurs. P264 : Se laver ... soigneusement après utilisation. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

	<p>P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P405 : Garder sous clés.</p> <p>P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/... avec doublure intérieure.</p> <p>P501 : Éliminer le contenu/récipient dans ...</p>
Note	-

## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Usage professionnel

<b>Type de produit</b>	TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection de surface pour les cuvettes des toilettes.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries, levures, champignons, spores bactériennes et virus.
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Nettoyant désinfectant des cuvettes de toilettes.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Le produit est appliqué sans dilution directement par l'utilisateur grâce à l'embout d'application qui doit être placé directement sous le rebord de la cuvette des toilettes. Aucun nettoyage préalable à l'application n'est nécessaire. A utiliser uniquement comme désinfectant pour la cuvette des toilettes en appliquant le produit non dilué.
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	70 ml par toilette. Temps de contact : 30 minutes (avec brossage si nécessaire). Réappliquer si nécessaire.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Taille de l'emballage est : 750 mL, et le matériau d'emballage est en plastique : HDPE. Caractéristiques de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture résistante pour les enfants.</li> <li>- Avertissement tactile de danger.</li> <li>- Forme spécifique (évitant la possibilité que le produit s'écoule sur les mains lors de l'application).</li> <li>- Bouchon spécifique avec buse (évitant la formation de gouttelettes ou un débordement).</li> </ul>

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

### 4.2. Description de l'usage

**Tableau 2. Usage # 2 – Usage grand public**

<b>Type de produit</b>	TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection de surface pour les cuvettes des toilettes.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries, levures, champignons, spores bactériennes et virus.
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Nettoyant désinfectant des cuvettes de toilettes.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Le produit est appliqué sans dilution directement par l'utilisateur grâce à l'embout d'application qui doit être placé directement sous le rebord de la cuvette des toilettes. Aucun nettoyage préalable à l'application n'est nécessaire. A utiliser uniquement comme désinfectant pour la cuvette des toilettes en appliquant le produit non dilué.
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	70 ml par toilette. Temps de contact : 30 minutes (avec brossage si nécessaire). Réappliquer si nécessaire.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non-professionnel)
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Taille de l'emballage est : 750 mL, et le matériau d'emballage est en plastique : HDPE. Caractéristiques de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture résistante pour les enfants.</li> <li>- Avertissement tactile de danger.</li> <li>- Forme spécifique (évitant la possibilité que le produit s'écoule sur les mains lors de l'application).</li> </ul>

- |  |  |
|--|--|
|  | - Bouchon spécifique avec buse (évitant la formation de gouttelettes ou un débordement). |
|--|--|

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1
---

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1
---

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1
---

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1
---

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1
---

## 5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

### 5.1. Instructions d'utilisation

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.</li> <li>- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.</li> <li>- Ne pas manger, boire ni fumer pendant la manipulation du produit.</li> </ul> |
|--|

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver en lieu sûr.</li> <li>- Se laver les mains et toutes parties du corps exposées au produit avant de manger et après utilisation.</li> <li>- Eviter le contact avec les yeux.</li> <li>- Eviter le contact avec la peau.</li> <li>- Tenir hors de la portée des enfants.</li> <li>- La bouteille doit être équipée d'un bouchon de sécurité pour les enfants et d'avertissement tactile.</li> <li>- Le produit étant incompatible avec l'utilisation d'autres produits, il doit être mentionné sur l'étiquette : ne doit pas être utilisé avec de la javel liquide ou tout autre produit de nettoyage.</li> <li>- Le port de gants est recommandé.</li> </ul> |
|--|

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.</li> <li>- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer</li> </ul> |
|--|

- le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
  - En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
  - En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
  - Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

#### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide et son emballage dans les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de stockage : 2 ans.

#### 6. Autre(s) information(s)

-

## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 1

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	<b>DOMESTOS ZERO LIMESCALE LIME</b> <b>DOMESTOS 100% DETARTRANT LIME</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2017-0037-01				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Acide chlorhydrique HCl	hydrogen chloride	substance active	non applicable	231-595-7	8% m/m
Bis (2-hydroxyethyl) oleyl amine	2-[2-hydroxyethyl-[(E)-octadec-9-enyl]amino]ethanol	émulsifiant	25307-17-9	246-807-3	1,55% m/m
Chlorure de cétrimonium	Cetyltrimethylammonium chloride	surfactant	112-02-7	203-928-6	0,77% m/m
Acide sulphamique	Sulphamic acid	additif	5329-14-6	226-218-8	6% m/m





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**anses**

<b>Nom commercial</b>	<b>DOMESTOS ZERO LIMESCALE PINK DOMESTOS 100% DÉTARTRANT PINK</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2017-0037-02				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Acide chlorhydrique HCl	hydrogen chloride	substance active	non applicable	231-595-7	8% m/m
Bis (2-hydroxyethyl) oleyl amine	2-[2-hydroxyethyl-[(E)-octadec-9-enyl]amino]ethanol	émulsifiant	25307-17-9	246-807-3	1,52% m/m
Chlorure de cétrimonium	Cetyltrimethylammonium chloride	surfactant	112-02-7	203-928-6	0,88% m/m
Acide sulphamique	Sulphamic acid	additif	5329-14-6	226-218-8	6% m/m

<b>Nom commercial</b>	<b>DOMESTOS ZERO LIMESCALE AQUAMARINE DOMESTOS 100% DETARTRANT AQUAMARINE</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2017-0037-03				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Acide chlorhydrique HCl	hydrogen chloride	substance active	non applicable	231-595-7	8% m/m
Bis (2-hydroxyethyl) oleyl amine	2-[2-hydroxyethyl-[(E)-octadec-9-enyl]amino]ethanol	émulsifiant	25307-17-9	246-807-3	1,55% m/m
Chlorure de cétrimonium	Cetyltrimethylammonium chloride	surfactant	112-02-7	203-928-6	0,77% m/m
Acide sulphamique	Sulphamic acid	additif	5329-14-6	226-218-8	6% m/m